

Les implants : Questions / Réponses

Quels sont les examens à réaliser avant la pose d'un implant ?

- Dans la majorité des cas il est nécessaire de faire un scanner pour connaître parfaitement le volume et la densité de l'os dans la zone à implanter. En fonction de cet examen le chirurgien-dentiste choisira la longueur et le diamètre de l'implant, selon la topographie osseuse.
- Dans certains cas, des examens sanguins peuvent être prescrits afin de vérifier que le métabolisme osseux du patient est correct ou que sa vitesse de coagulation est bonne.
- Dans le cadre d'une chirurgie implantaire, ces examens ne sont pas remboursés par l'Assurance Maladie et sont à la charge du patient.



Quelle est la durée du traitement implantaire ?

- Il est possible de poser plusieurs implants en une même séance.
- La chirurgie en elle-même peut durer de 30 minutes à 2 heures en fonction du nombre d'implants et de la nécessité éventuelle de comblement osseux.
- Les délais de cicatrisation moyens sont compris entre 2 et 6 mois en fonction de la qualité de l'os.
- Des visites de contrôle sont à prévoir durant cette période de cicatrisation : en moyenne, une toutes les 6 semaines.
- Les étapes prothétiques peuvent être rapides (deux à trois rendez-vous dans les cas d'une couronne unitaire) ou nécessiter plusieurs rendez-vous (six à dix sur deux mois) en cas de reconstruction complète.
- Durant toutes les phases du traitement le patient portera, si besoin, une prothèse transitoire pour ne pas rester sans dents.



Comment l'intervention se déroule-t-elle ?

- L'intervention est réalisée sous anesthésie locale et le patient ne ressent aucune douleur.
- Lorsque l'anesthésie ne fait plus effet, il est normal de ressentir des tiraillements.
- La prise d'antalgiques à heures régulières permet d'éviter l'apparition de douleurs.
- Ne pas voyager en avion
- Il est important de bien suivre les consignes post-opératoires données par le praticien ainsi que les prescriptions médicamenteuses.

Coût et remboursement

- L'implantologie fait appel à une technologie sophistiquée et de ce fait assez onéreuse.
- Le coût global dépendra du nombre de dents à remplacer et donc du nombre d'implants, ainsi que du type de prothèse envisagé.
- Ce traitement n'est pas pris en charge par l'Assurance Maladie, hormis la réalisation de certaines prothèses sur implants qui, elles, sont remboursées à 70 % du tarif de base de l'Assurance Maladie.
- Les mutuelles de santé proposent une prise en charge de tout ou partie des frais en fonction de votre contrat.
- Un devis préalable est toujours établi avant le début du traitement.

La pose d'implants constitue un traitement fiable et esthétique

La durée de vie d'un implant peut être de plusieurs dizaines d'années

Nos conseils

- Il est normal de se poser des questions avant une pose d'implants et nous sommes là pour y répondre.
- Plus de 98% des implants posés sont couronnés de succès à court terme.
- Plus de 90% des implants sont couronnés de succès dans le long terme.